



DESCRIPTIF D'ENSEIGNEMENT

COURSE DESCRIPTION

1^{ER} CYCLE – SEMESTRE 1

Titre du cours / Course Title

Droit international public / Public international law

Type de cours : CS

Langue du cours : Français

Enseignante(s) / Enseignant(s) responsable(s) du cours / Professor(s)

Ludovic Chan-Tung

Contact : ludovic.chan-tung@iepg.fr

Horaire du cours / Course schedule

(Jour et horaire prévisionnel)

Résumé et objectifs du cours / Course description - Targets

Ce cours a pour objectif d'appréhender les éléments fondateurs du droit international public qui est, par définition, le droit applicable aux relations entre Etats. Cependant, ces derniers n'ont pas cessé depuis la naissance de la notion de l'Etat moderne de brandir le principe de souveraineté comme un « droit fondamental » de chaque Etat face à toute tentative de création d'un pouvoir international centralisé supra-étatique apte à sanctionner les Etats en cas de violation des normes internationales.

Il s'agira de comprendre à la fois la complexité et la contradiction de cette branche de droit car, paradoxalement, la « non-ingérence » et « le domaine réservé », qui sont deux principes fondamentaux du droit international, demeurent à ce jour un rempart laissant à l'Etat, en tant que sujet principal de ce droit, le champ libre d'action sur son propre territoire. Aujourd'hui, le droit international public est plus fragilisé que jamais et certains internationalistes en viennent même à douter de son efficacité.



Plan du cours :

Introduction – Définition du DIP

Thème 1 – Histoire du DIP

- L'Antiquité
- Le Moyen-âge
- Les Temps modernes
- La période contemporaine

Thème 2 – Sujets du DIP

- L'Etat
- L'organisation internationale
- L'individu ?

Thème 3 – Grands principes du DIP

- La souveraineté
- L'interdiction du recours à la force
- La non-ingérence dans les affaires intérieures

Thème 4 – Principales sources du DIP

- Les traités
- La coutume
- Les actes unilatéraux

Modalités d'évaluation / Assessment

L'évaluation prendra la forme d'une rédaction d'un papier par groupe de 3-4 étudiants d'environ 7-10 pages (Times New Roman, police 12) et qui inclura une bibliographie et des notes de bas de page. Les sujets seront attribués au début du semestre. Chaque papier identifiera précisément les parties écrites par chaque étudiant.

Bibliographie indicative / Bibliography

- Alland (D.), *Manuel de droit international public*, 9^{ème} éd., 2022.
- Combacau (J.), Sur (S.), *Droit international public*, 13^{ème} éd., 2019.
- Daillier (P.), Forteau (M.), Pellet (A.), *Droit international public*, 9^{ème} éd., 2019.
- Decaux (E.), De Frouville (O.), *Droit international public*, 12^{ème} éd., 2020.
- Dupuy (P.-M.), Kerbrat (Y.), *Droit international public*, 15^{ème} éd., 2020.